Bulletin de sécurité Nº: 00000013

Publié **le 29 mars 2022 par la Division de la santé et de la sécurité au travail**, ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration.

Protection incendie lors de la pose de la membrane d'étanchéité

Contexte juridique

Publié conformément au paragraphe 25(1) du règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Nouvelle-Écosse (Workplace Health and Safety Regulations).

Sommaire

Le présent Bulletin de sécurité est publié à la suite d'un incident survenu lorsque la flamme du chalumeau d'un couvreur est entrée en contact avec le tube de carton au centre du rouleau de membrane d'étanchéité. Un employé a pris des mesures pour éteindre le feu qui avait pris naissance dans le tube de carton. Toutefois, même si le feu semblait éteint, ce n'était pas le cas; le feu couvait et il est entré en contact avec des matériaux inflammables, ce qui a provoqué un incendie non maîtrisé qui a causé des dommages considérables à toute la toiture.

N'oubliez pas :

- Lors de la pose de la membrane d'étanchéité avec un chalumeau, le tube de carton du rouleau de membrane peut prendre feu. Si le feu n'est pas éteint correctement, il pourrait couver et entrer en contact avec des matériaux inflammables sur le toit et ainsi enflammer ces matériaux.
- Un extincteur à poudre chimique pourrait ne pas suffire pour éteindre complètement le feu qui brûle dans le tube de carton. Un extincteur à eau ou un grand seau d'eau doit être à portée de main : on peut éteindre le feu au centre du tube de carton en l'arrosant bien avec l'extincteur ou en plaçant le rouleau dans l'eau.



• Chaque fois qu'un chalumeau s'approche d'un rouleau de membrane et qu'il est possible que le tube de carton au centre du rouleau se soit enflammé, il faut immerger le rouleau complètement dans l'eau ou le couvrir d'eau.

Pour plus d'information

Direction de la sécurité, ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration 1-800-952-2687